



MAIRIE DE LA VILLE DU BOIS

Département
de
L'ESSONNE

Association « Bien Vivre à la Ville du Bois »
Monsieur le Président
53, rue du Grand Noyer
91620 LA VILLE DU BOIS

Arrondissement
de
PALAISEAU

Direction Générale

LA VILLE DU BOIS, le 08 novembre 2011

Nos réf : JPM / RD / CM 2011-11/08

Objet : Déchèterie et déchets verts

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre correspondance du 26 octobre courant concernant l'accueil des Urbysilvains en déchèterie et votre demande de réaménagement des quotas imposés pour le ramassage des déchets verts pendant la période automnale.

La compétence « ordures ménagères » a été transférée au SIRM depuis de nombreuses années.

Dans ce cadre, le Syndicat a lancé une consultation pour l'accueil des usagers en déchèterie. Un marché a été signé avec le SIOM de la Vallée de Chevreuse mais au regard des obligations du code des Marchés Publics et des procédures à respecter, la prestation ne pouvait débuter qu'à compter du 01 octobre 2011. Les usagers peuvent, depuis, se rendre à la déchèterie qui se situe à VILLEJUST, ce qui peut paraître, effectivement, moins pratique pour les usagers de LA VILLE DU BOIS.

Cependant, ce prestataire propose un service qui correspond au cahier des charges et pour un montant moins élevé, que le SIREDOM. Le système de contrôle d'accès à l'ancien réseau de déchèterie n'était pas satisfaisant et le mode de facturation du SIREDOM ne permettait pas de définir assez précisément la part réellement imputable aux usagers du SIRM. Le SIRM devait faire face à des factures très importantes et non contrôlées.

De même concernant la collecte des ordures ménagères, la collectivité ne peut intervenir directement et ne saurait donc obtenir quelques subventions de ce soit.

Des améliorations sont possibles et peuvent être discutées, c'est pourquoi, je fais suivre votre courrier au SIRM, afin qu'une réponse adaptée vous soit apportée dans les meilleurs délais.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération.

Jean-Pierre MEUR
Maire

